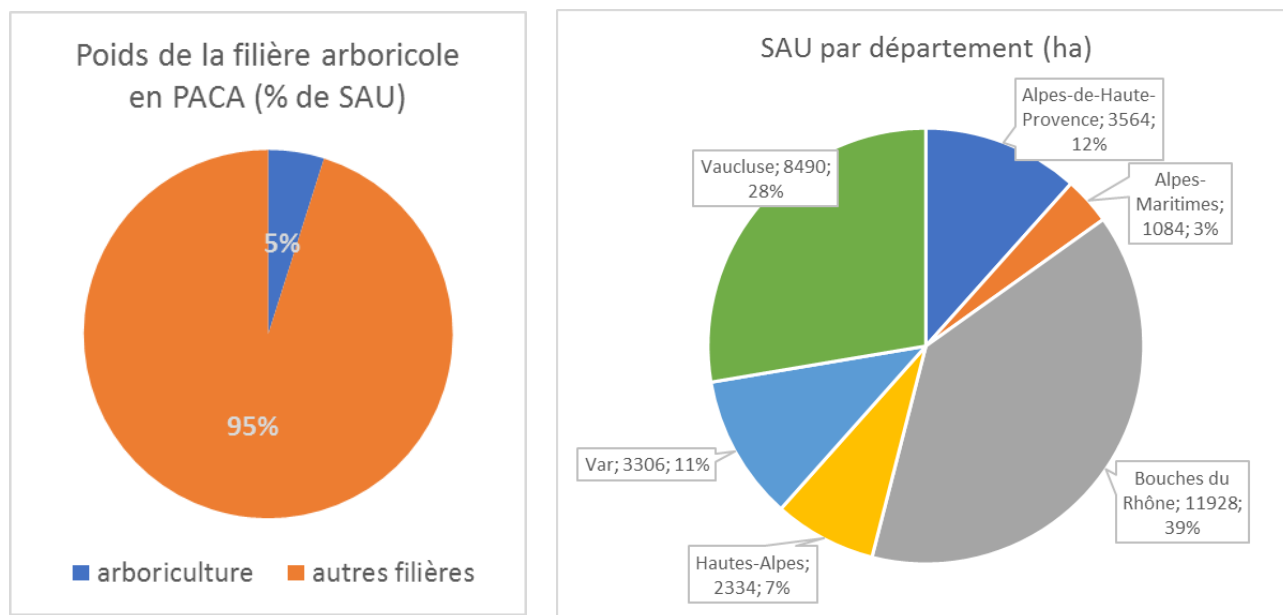


Faisabilité de la méthode vergers installés en PACA

La méthode

Une méthode pour les vergers installés est en cours de développement. Les leviers d'action possibles ne sont pas encore tous définis, ils pourraient par exemple porter sur la modification des pratiques d'irrigation, sur l'utilisation d'énergie électrique plutôt que thermique, l'enherbement, la réduction des engrais ou l'utilisation d'engrais organique ou encore sur la valorisation des résidus d'arrachage en énergie.

Etat des lieux de la filière en PACA



La filière arboricole représente 5% de la SAU totale de la région, elle représente 2 853 exploitations. La filière est principalement localisée dans les Bouches du Rhône, dans le Vaucluse, dans les Alpes de Haute Provence et dans le Var.

La surface moyenne des exploitations est de 19ha. Les exploitations sont en moyenne plus petites dans les Alpes Maritimes (3 ha) et dans le Var (9 ha). La moyenne est beaucoup plus élevée dans les Hautes Alpes (35 ha).

Retour d'expérience

Pas encore de projet car la méthode n'est pas encore validée.

Références locales

Simulation d'un projet LBC avec les références de l'autodiagnostic de l'IRAEE :

Pour les 12 exploitations étudiées dans la région, la SAU moyenne en arboriculture (hors olives) est de 43 hectares. A l'échelle d'une exploitation, les émissions de GES totales sont de 115 teqCO₂. Le stockage du carbone correspond à 42 teqCO₂, les données pour le stockage du carbone sont peu fiables, elles sont simplement à considérer comme un exemple. Si l'exploitation réduit de 20% ses émissions et augmente de 20% la séquestration du carbone, elle réalise une réduction d'émissions de 31 teqCO₂ par an, soit 155 teqCO₂ pour un projet de 5 ans. Le prix moyen de la tonne eqCO₂ évitée est

généralement situé autour de 30€, la vente des réductions d'émissions permettrait une rémunération d'environ 4 650€. Il faut prendre en compte le coût d'un mandataire pour la labellisation et le suivi du projet. Pour la plantation de vergers, le mandataire Agroénergie conseil prélève une commission de 20% sur la vente des crédits carbone, il reste donc 3 720€ pour l'agriculteur. Il faudra éventuellement prendre en compte le coût d'un accompagnement technique.

Une réduction de 20% des émissions et une hausse de 20% du stockage du carbone permet en arboriculture, de dégager **3.68 crédits carbone par hectare pour les 5 ans**, selon les références de l'autodiagnostic de l'IRAEE. La surface moyenne des exploitations en région PACA étant de 19 ha, cela représente une rémunération de 1 678€ pour les 5 ans, en incluant le coût du mandataire.

NB : Ces chiffres sont donnés à titre purement indicatifs et doivent être pris avec précautions.

Faisabilité en région PACA

Plutôt bien adaptée à la région où il y a beaucoup d'arboriculture, à voir en fonction des espèces qui seront intégrées et des leviers d'action choisis.

Analyse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Les développeurs de la méthode bénéficient du retour d'expérience de la méthode plantation de vergers et peuvent corriger les problèmes rencontrés, 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème des références générales, - Enherbements largement pratiqués en fruits à pépins, - Difficulté d'organiser des filières de valorisation énergétique de biomasse agricole, - Coût des robots électriques
Opportunités	Menace
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'arboriculture dans la région <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'aides à la plantation - <i>Valorisation commerciale du label (?)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de données pour avoir des références spécifiques à chaque espèce - Hausse des besoins en irrigation liée au changement climatique

Conclusion et axes de travail IRAEE

La méthode devrait être adaptée et intéressante pour la région, en particulier pour les Bouches du Rhône et le Vaucluse. Il faudra voir si les leviers sont applicables dans la région lorsque la méthode sera validée.

L'IRAEE pourrait proposer un accompagnement aux coopératives et organisations de producteurs de fruits, en proposant une réunion de présentation de la méthode dès qu'elle sera disponible et en appuyant le déploiement auprès des producteurs.

L'IRAEE pourrait également communiquer sur la méthode à travers son site et réaliser annuellement un état des lieux des projets validés.

Personne contactée

- Ariane GRISEY, CTIFL, développement de la méthode vergers installés, ariane.grisey@ctifl.fr, 06 31 30 46 79

Structure ressource

- Agrosolution, prestataire pour le développement et rédaction de la méthode vergers installés
<https://www.agrosolutions.com/>

Sources

- DRAAF PACA, Données du RGA 2020,
<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020-r642.html>

Dernière mise à jour le : 30 août 2022